

qui suivraient le changement de gouvernement, il renoncerait à la vie publique pour toujours.

L'honorable M. RHODES: Mon honorable ami sait que je n'ai pas le droit de l'interrompre. Je n'ai pas entendu la première partie de ses remarques sur mon compte, mais je lirai demain le compte rendu pour m'en assurer. Je n'ai certainement pas dit trois mois. Je ne puis rien dire au sujet de la première partie des observations de mon honorable ami.

Une VOIX: Vous êtes plus prudent que d'autres.

M. ILSLEY: Si le ministre soutient qu'il n'a pas dit cela, je m'incline. Je suis très prudent quand il s'agit d'avancer certaines choses. Mais il a fait la première remarque que j'ai mentionnée dans ma propre ville de Kentville.

Le discours du trône dit que l'on va aborder la loi des pensions de vieillesse par étapes successives et en tenant compte de l'état des finances publiques. Dernièrement, le ministre du Travail (M. Robertson), qui ne fait pas partie de cette Chambre, a fait des discours et envoyé des télégrammes disant que les pensions de vieillesse ne seraient pas payées entièrement par le gouvernement fédéral, qui ne se propose pas de se charger de l'application de la loi cette année, mais que rien n'empêche le versement d'une contribution plus élevée que maintenant. Nous sommes loin des promesses de la campagne électorale. Cette question des pensions intéresse vivement la population des Provinces maritimes. Si le Gouvernement se réfugie derrière l'état des finances publiques ou quelque autre excuse, pour ne pas tenir sa promesse de payer en entier les pensions de vieillesse à la population des Provinces maritimes, on trouvera que c'est là une action méprisable. Il se peut qu'il se propose de tenir ses promesses, mais il y a des rumeurs inquiétantes à ce sujet. Je tiens à appeler aussi énergiquement que possible l'attention de la Chambre et du Gouvernement sur cette question, parce que ce sont ces promesses qui lui ont permis de remporter certaines circonscriptions des Provinces maritimes.

Apparemment, mes propres vues au sujet de l'interdit mis sur certaines importations de Russie ne coïncident pas avec celles d'un certain nombre des honorables députés assis sur ces bancs. Elles ne coïncident peut-être même pas avec celles de mes électeurs, mais en toute justice, je dois les exprimer ici. Il me semble que le Gouvernement a agi avec trop de précipitation à l'égard de la Russie. Le plan quinquennal des Soviets promet fort de réussir. Pour assurer l'avenir de nos producteurs de blé, on devrait réunir une conférence de tous les pays producteurs de blé afin

d'assurer la distribution du blé, dans les marchés acheteurs, d'une façon rationnelle, méthodique et en réduisant la concurrence au minimum possible. A mon sens, la décision du Gouvernement n'aide pas à procurer cette fin. J'ai lu dans les journaux que le représentant du Canada à Londres, M. Ferguson, assiste aux réunions de l'Institut international d'agriculture qui commencent aujourd'hui à Rome. Les Soviets y ont aussi des délégués, sauf erreur, et le Canada doit adopter la politique de l'expectative. Il est probable que, tôt ou tard, il nous faudra nous entendre avec la Russie. Il me semble donc que le décret du conseil, injurieux dans ses termes et établissant que nous ne pouvons rester en relations commerciales avec un pays dont nous désapprouvons le régime économique social, constituait une mesure prématurée et malavisée. Cette mesure ne pouvait protéger nos houillères, car, si nous interdisions l'exportation de 300,000 tonnes de charbon, nous en laissons entrer 18 millions par ailleurs. Si l'on avait un motif particulier d'adopter ce décret du conseil, on devrait le faire connaître au public. Je sais que bien des gens ne l'approuvent pas, et je pense que le Gouvernement a le devoir de donner une explication au pays avant la prorogation du Parlement.

Qu'on me permette d'examiner brièvement l'état économique du monde. Vers la fin de 1930, plusieurs personnages éminents ont exprimé leur avis sur les causes du marasme actuel. Mussolini a prononcé des discours pour critiquer sévèrement la politique des Etats-Unis. M. Hoover a tenté de diagnostiquer exactement, dans son discours de l'anniversaire de l'armistice, les causes de la crise. M. Thomas W. Lamont a affirmé à une réunion d'une société d'économistes que le marasme dans certaines industries est dû à la surproduction; à la tentative de certains pays de maintenir les prix par des moyens artificiels; à la baisse du prix de l'argent; à la mauvaise distribution de l'or; au malaise politique de certains pays et à la spéculation effrénée qu'on a remarquée en ces dernières années, surtout dans l'Amérique du Nord. Dans un discours prononcé à Calgary, le premier ministre du Canada a attribué le marasme à ses adversaires politiques et, à ma connaissance, il est le seul homme d'Etat éminent du monde, le seul homme d'Etat du monde...

Quelques VOIX: Bravo!

Un MEMBRE: Modifié.

M. ILSLEY: ...qui ait parlé de la sorte. Le peuple canadien ne prendra pas au sérieux cette tentative du très honorable premier ministre de rejeter sur les adversaires politiques les causes du marasme. De fait, le Gouvernement même attribue maintenant ces